

FONDATION
SANDRINE CASTELLOTTI

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Créée sous égide de la Fondation de l'Avenir le 7 juin 2001, la Fondation Sandrine Castellotti a pour objet de :

- Faire connaître les traitements contre les troubles du comportement alimentaire afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades ;
- Aider les familles par la diffusion d'informations en lien avec les maladies relatives aux troubles du comportement alimentaire et par la création d'un lieu d'accueil, lieu d'écoute et d'aide psychologique aux malades et à la famille ;
- Aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des malades hospitalisés ;
- Poursuivre une action auprès des pouvoirs publics.

La volonté de la Fondation Sandrine Castellotti est de venir en aide aux familles dont l'un des enfants souffre d'un trouble de conduite alimentaire, anorexie, boulimie et hyperphagie, afin d'amener le patient sur la route de la guérison.

Danielle Castellotti
Présidente de la Fondation Sandrine Castellotti

AIDES AUX PRATIQUES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Partenariat entre la Fondation Sandrine Castellotti et l'association ENDAT

Mise en place d'ateliers repas thérapeutiques :

Les patients souffrant de TCA (Trouble du Comportement Alimentaire) ont un rapport conflictuel avec la nourriture et éprouvent des difficultés à concevoir ou préparer un repas. Les repas thérapeutiques ont été mis en place afin de pratiquer l'art de la cuisine, d'en tirer une éventuelle satisfaction, mais également d'apprendre les règles de l'équilibre alimentaire pour envisager une réalimentation plus saine et de découvrir la convivialité des repas.

Les repas thérapeutiques ont pour objectif de :

- Faire prendre conscience de l'image réelle de soi ;
- Faire confronter le sujet à la réalité actuelle ;
- Réévaluer la pensée du sujet lui permettant une interprétation plus juste de la réalité.

Mise en place d'ateliers Thérapie Cognitive et Comportementale (TCC) des patients TCA :

Les objectifs de cet atelier sont de traiter les troubles anxieux et dépressifs, des problèmes de réactivité émotionnelle, du stress, des dépendances, des troubles du comportement alimentaire, par l'analyse des problèmes fonctionnels et l'apprentissage de nouvelles attitudes.

Forts de cette réussite, les deux ateliers ont fait l'objet d'un renouvellement de convention en 2014.

Partenariat entre la Fondation Sandrine Castellotti et l'Unité de Médecine de l'adolescent du service de pédiatrie du CHI Poissy/Saint-Germain-en-Laye (UMPA)

La Fondation Sandrine Castellotti a pour objet d'améliorer la prise en charge des patients souffrant d'un trouble du comportement alimentaire en aidant et soutenant les projets des structures ayant un but similaire. Elle intervient, entre autres, dans la formation des praticiens spécialisés ACCES (Approche des connaissances de soi, de compréhension et d'éveil de soi), c'est pourquoi la Fondation Sandrine Castellotti a participé, en partenariat avec l'UMPA, au financement de la deuxième année de formation d'un psychologue du service.

CHIFFRES CLÉS 2013

RESSOURCES RÉALISÉES AU 31/12/2013

Produits liés à la générosité publique	42 185,00 €
Produits de l'activité	100,00 €
Produits financiers	2 433,92 €
Total des ressources	44 718,92 €

EMPLOIS AU 31/12/2013

Missions sociales	16 627,16 €
Frais de fonctionnement	5 779,13 €
Total des emplois	22 406,29 €

ACTION DE PRÉVENTION

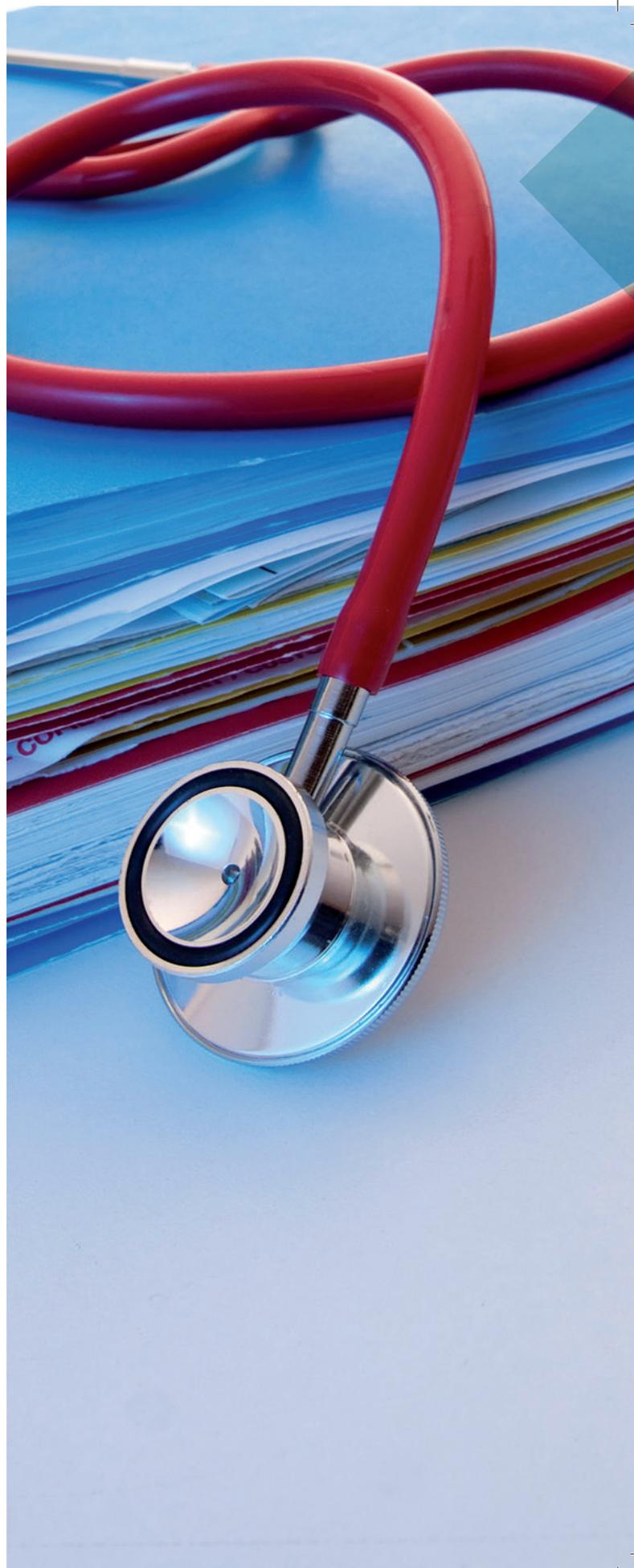
Partenariat entre la Fondation Sandrine Castellotti et le Point Ecoute Famille du CCAS de la ville de Saint-Maur-des-Fossés

D'après les recommandations de la HAS parues en septembre 2010, plus le TCA est pris en charge précocement, plus la guérison est possible. D'où la nécessité d'informer les familles et les soignants. Ainsi depuis l'année 2011, la Fondation Sandrine Castellotti organise une conférence débat, dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale (SISM).

Cette conférence a eu pour thème «L'anorexie, oui la guérison est possible. Un concert à deux voix».

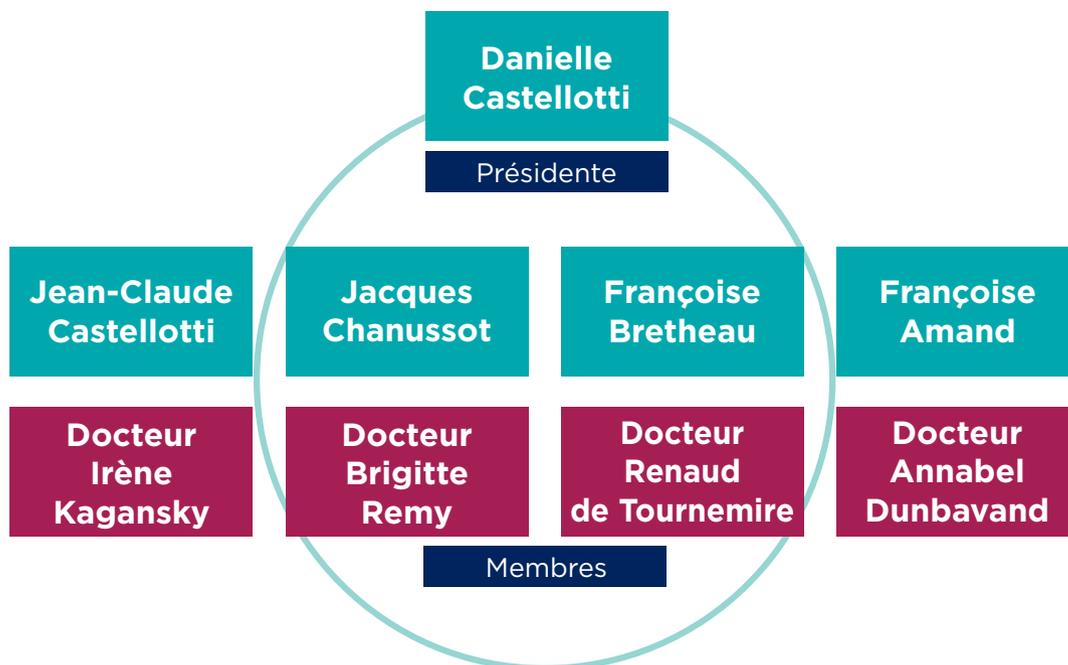
La présidente de la Fondation Sandrine Castellotti a animé la conférence à partir de deux lettres de témoignage, l'une d'une patiente guérie, l'autre d'une mère dont la fille est guérie. Elle s'est terminée par un débat avec le public nombreux, le 18 mars 2013.

Ce partenariat a été renouvelé en 2014 avec l'organisation d'une conférence en mars 2014 dans le cadre des Semaines d'Information de la Santé Mentale.



LES INSTANCES AU 31 DÉCEMBRE 2013

COMPOSITION DU COMITÉ DE GESTION :



- Au titre de membre fondateur de la Fondation Sandrine Castellotti
- Au titre des personnalités qualifiées désigné en raison de ses compétences

REUNIONS DU COMITE DE GESTION :

Au cours de l'année 2013, le comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti s'est réuni à trois reprises sous la présidence de Madame Danielle Castellotti :

- Le 26 mars 2013 : le comité de gestion a approuvé le rapport d'activité 2012 et a réalisé le suivi des actions mises en place lors du précédent comité de gestion ainsi que des nouvelles activités possibles ;
- Le 18 juin 2013 : le comité de gestion a réalisé un suivi des activités de l'année 2013 ;
- Le 17 décembre 2013 : le comité de gestion a préparé le programme d'activité pour l'année 2014.